



Rapports annuels - Conférences/Conseils

Le présent document de rapport annuel révisé est conçu pour assurer un format de rapport homogène qui remplira les trois fonctions suivantes :

- Constituer un modèle qui aidera les membres du Conseil national du Canada à parler avec assurance et en toute connaissance de cause des activités menées par les conférences et conseils à travers le Canada;
- Constituer un modèle qui permettra aux conférences et conseils de mesurer l'étendue de leurs services en conformité avec la Règle et les statuts canadiens;
- Permettre la production d'un rapport annuel complet qui sera ensuite présenté au Conseil général international.

RAPPORTS 2019:

Les rapports et les guides ont été réorganisés en **TROIS** composantes (trois documents Excel). Tous les documents Excel sont dans le même format, veuillez télécharger chaque document. Lors de l'ouverture, veuillez suivre les instructions dans l'onglet INTRO blanc.

- [9.3 Sections A-B \(statistiques - conférences et conseils\)](#) (mise à jour: 2019-10-31)
- [9.3 Sections C-D \(statistiques - conseils seulement\)](#) (mise à jour: 2019-10-31)
- [9.3 Section E \(finances - conférence et conseils\)](#) (mise à jour: 2019-10-31)
 - [Document complémentaire](#): Ce document complémentaire a été créé pour faciliter la préparation de la section revenus du rapport financier. Le rapport financier de la SSVP est conforme au formulaire T3010 de l'Agence du revenu du Canada.

Veuillez transmettre votre rapport à votre conseil du niveau supérieur.

Conférences :

SECTION A-B1 et E1 ---> avant le 30 janvier

Conseils particuliers :

SECTION A-B2, C-D1 et E2 (rapport consolidé) ---> avant le 20 février

Conseils centraux :

SECTION A-B2, C-D2 et E2 (rapport consolidé) ---> avant le 10 mars

Conseils régionaux :

SECTION A-B2, C-D2 et E2 (rapport consolidé) ---> avant le 31 mars

Rapport mensuel

Le document Excel ci-dessous a été créé pour aider les conférences et les conseils à gérer leurs données statistiques et financières mensuelles. Il aidera aussi au moment de remplir le rapport annuel à la fin de l'année.

- [Rapport mensuel \(2020\)](#) - (mise à jour: 2019-12-20)

Les renseignements recueillis sont importants dans le cadre des rapports produits par le Conseil national à des fins diverses, notamment :

- (a) au gouvernement fédéral,
- (b) au Conseil général international,
- (c) au grand public,
- (d) aux donateurs,
- (e) aux autorités religieuses et
- (f) à tous les membres de la Société.

Nous ne pouvons plus nous permettre de répondre de façon nébuleuse. Il est impératif de bien connaître notre Société canadienne à tous les niveaux et de savoir qui fait quoi. De plus, les rapports annuels aideront le Conseil national du Canada à concentrer ses efforts sur la croissance et le développement, les activités spéciales, l'éducation et le soutien.

Les **rapports régionaux** doivent être remis au bureau national d'Ottawa au plus tard le 30 mars de l'année subséquente, pour permettre la compilation en vue de la présentation du rapport annuel devant l'AGA de juin.